

La Fédération Française de Psychiatrie\* exprime son incompréhension et sa grande surprise à la suite de la récente prise de position du Ministre de la Santé à propos de l'expertise sur l'évaluation des psychothérapies, réalisée par l'INSERM, à la demande de la Direction Générale de la santé.

Faut-il rappeler que la psychiatrie est une discipline clinique destinée à dispenser les meilleurs soins possibles, compte tenu des données scientifiques actualisées et que cela ne permet ni la mise à l'écart de quelque modalité thérapeutique que ce soit, ni le refus d'une réflexion sur les moyens d'évaluation des stratégies thérapeutiques utilisées.

L'expertise réalisée sous l'égide de l'INSERM a fait l'objet de critiques de certaines associations constitutives de notre Fédération. Elle aurait dû être présentée comme la première étape d'une réflexion, et non comme un point fixe ultime ou une vérité considérée comme étant établie à propos de quelque type de psychothérapie que ce soit. Elle est une synthèse résultant d'un ensemble d'études dont l'apport peut être discuté, critiqué mais qui ne justifie en rien qu'il soit l'objet d'une censure par une décision politique.

La Fédération Française de Psychiatrie tient à faire savoir qu'elle considère bienvenues toutes les initiatives capables de faire évoluer favorablement le traitement et l'accompagnement des troubles mentaux.

Elle appelle de ses vœux que les décisions des responsables politiques soient animées d'intentions partageant cette même finalité et que les décisions du Ministre s'inscrivent au terme d'un débat contradictoire et non dans un espace polémique et manipulé.

\* La Fédération Française de Psychiatrie regroupe l'ensemble des Associations et Sociétés nationales de psychiatres Hôpital Sainte Anne - 1, rue Cabanis - Bat B 75014 PARIS

Tel 01 48 04 73 41 - Fax : 01 48 04 73 15

site : <http://psydoc-fr.broca.inserm.fr> - Messagerie : [ffp@internet-medical.com](mailto:ffp@internet-medical.com)